



Le 1 octobre 2015

- Suivi de l'étiage 2015 du bassin du Lot - *Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°15*

La campagne 2015 de soutien d'étiage du Lot domanial, a débuté mercredi 1er juillet, 8h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et l'Entente Lot, depuis 1989 (27^e campagne consécutive)**.

Vous trouverez ci-dessous la dernière consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce jeudi 1, par l'Entente Lot.

Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les débits du Lot domanial, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidiennes sur le bassin.

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur : <http://meteo.bassindulot.fr>

Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Absence de précipitation cette semaine sur l'ensemble du bassin versant du Lot.

Les prévisions météorologiques annoncent un **temps instable** entre soleil et précipitations, avec des **températures fraîches** pour la saison.

Hydrologie du bassin :

En l'absence de pluie, les débits de certains cours d'eau du bassin versant sont descendus au-dessous des débits objectifs d'étiage.

A noter, les débits de la Garonne à la station de Tonneins, supérieurs ou proche de 200 m³/s cette semaine. De ce fait, **les données de débits issues de la station d'Aiguillon ne sont pas fiables du 25 au 27 septembre.** (Station influencée par la Garonne lorsque de débit de cette dernière est au-dessus de 200 m³/s).

La situation est de nouveau redevenue fragile sur certains affluents du Lot à l'amont comme à l'aval du bassin.

Au 30/09, 4 Débits Objectif d'Etiage (DOE), 1 Débit d'Alerte Renforcé (DAR) et 1 Débit de Crise (DCR) sont franchis.



LÉGENDE

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)

Les derniers Débits d'Objectifs d'Etiage (D.O.E) franchis durant cet étiage sur le bassin :

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2015 (en m3/s) :

Station	P.	25 Sep	26 Sep	27 Sep	28 Sep	29 Sep	30 Sep	
LOT AMONT :								
Mende [aval]		0.7	0.6	0.62	0.59	0.56	0.55	
Saint-Bauzile [Les Fonts]		0.26	0.25	0.24	0.24	0.24	0.24	
Castelnau-de-Mandailles		↓	→	→	↓	↓	→	
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :								
Viviez [2]		0.14	0.13	0.12	0.1	0.11	-	
LOT AVAL CAHORS :								
Boussac		0.08	0.08	0.09	0.08	0.08	0.08	
Casseneuil		0.12	0.13	0.13	0.14	0.14	0.13	

Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

NB : En septembre et octobre, seule la cote touristique de la retenue de Castelnau-Lassouts est conventionnée.

Le niveau de la retenue de Maury est en dessous **la cote touristique d'usage**. Pour les autres retenues (Castelnau, Sarrans et Grandval), leurs niveaux de remplissage sont en baisse mais **au-dessus des cotes touristiques**.

Des travaux sont prévus par EDF sur la retenue de Maury. De ce fait et afin de sécuriser le chantier, le niveau de la retenue est abaissé.

Variations de débits sur le Lot réalimenté :

Le débit naturel reconstitué** à l'aval d'Entraygues a baissé et baissera dans les jours à venir jusqu'à environ 18 m³/s pour ensuite remonter en fonction des pluies significatives à l'amont du bassin.

L'activité hydroélectrique reste soutenue sur les branches Lot et Truyère sauf sur les journées du 26 au 27 septembre où les débits instantanés enregistrés à Entraygues [Roquepailhol] se situent autour de 14 m³/s. Ainsi, à la station de Faycelles (12), les débits instantanés enregistrés dans la nuit du 26 au 27 septembre sont passés en-dessous du DCR, et, à la station de Coutet (47) en fin d'après-midi du 28 septembre.

Rappel : L'Arrêté Interdépartemental portant interdiction d'exploiter en éclusée et réglementant les redémarrages des groupes de production pour les concessions hydroélectriques installées sur la rivière Lot est en vigueur depuis le 16 juillet et ce jusqu'au 31 octobre 2015.



↓ **Entraygues-sur-Truyère [Roquepailhol]**

Unité de gestion : Lot domanial amont
 Groupement : Lot aval Entraygues - Cahors
 Département : Aveyron (12)
 Gestionnaire : DREAL Midi-Pyrénées
 code station : 07701540

données :

 antériorité :
 affichage :



↓ **Faycelles**

Unité de gestion : Lot aval d'Entraygues - Cahors
 Groupement : Lot aval Entraygues - Cahors
 Département : Aveyron (12)
 Gestionnaire : DREAL Midi-Pyrénées
 code station : 07971510

données :

 antériorité :
 affichage :



↓ **Coutet**

Unité de gestion : Lot domanial aval
 Groupement : Lot aval Cahors
 Département : Lot-et-Garonne (47)
 Gestionnaire : EDF
 code station : COUTET

données :

 antériorité :
 affichage :





Besoins en eaux :

L'irrigation est terminée sauf sur certaines cultures.

Les activités touristiques et la population saisonnière diminuent sur le bassin.

La fermeture des écluses dans les départements du Lot et Lot-et-Garonne est programmée au 31 octobre.

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot Amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne, depuis Charpal (Lozère) par la mairie de Mende, a débuté le 2 juillet. Depuis le 12/09, la mairie de Mende a maintenu les lâchers à 65 l/s.

Consigne de soutien d'étiage du Lot domanial :

Rappel : pour une consigne donnée, plus le débit naturel reconstitué à Entraygues est bas, plus les volumes déstockés sont importants.

La consigne sera **maintenue à 12m³/s** le lundi 5 octobre, 8h.

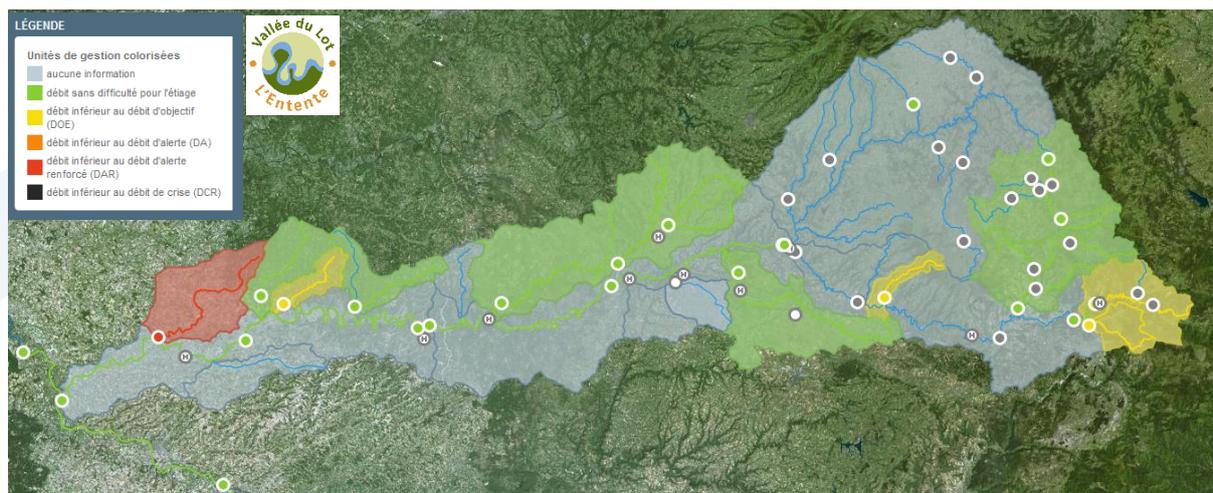
Le plafond des 33 millions de m³ de droits conventionnels au soutien d'étiage a été atteint le lundi 31 août 2015.

Au 27 septembre, 14,6 millions de m³ ont été déstockés depuis le début du soutien d'étiage (1^{er} juillet).

Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 8 octobre 2015

Merci de tenir informée dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 30/09/2015

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



01/10/2015

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2015

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **15**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 5 OCTOBRE 2015, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 12 OCTOBRE** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT : 12, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

